

# Pour une nouvelle politique départementale en faveur du gallo

Chubri – 29 janvier 2014

---

## Agir pour le gallo, c'est possible

- Le Conseil général peut agir dans le cadre de ses propres compétences, en cohérence avec la politique de la Région Bretagne qui, depuis le 17 décembre 2004, « reconnaît officiellement, aux côtés de la langue française, l'existence du breton et du gallo comme langues de la Bretagne ».
- Le Conseil général a déjà engagé en 2007 une « politique de soutien en faveur de la langue et de la culture gallèses ».
- La loi française permet l'usage des langues régionales aux côtés du français dans les services publics.
- La langue est partout : toutes les compétences du Conseil général sont concernées par la gestion de la diversité linguistique.

## Prendre de nouvelles initiatives pour garantir la pérennité la langue gallèse

- Le monolinguisme institutionnel contribue fortement au recul du gallo. Au contraire, la promotion et l'usage du gallo par les collectivités territoriales de Haute-Bretagne lui donneront une légitimité auprès de ses locuteurs et contribueront à assurer sa pérennité<sup>1</sup>.
- La Haute-Bretagne a besoin d'une collectivité territoriale à la pointe de l'action pour le gallo, pour compléter celle de la Région Bretagne. Compétent sur un territoire intégralement situé dans l'aire gallèse, le Conseil général d'Ille-et-Vilaine a toute légitimité pour jouer ce rôle.
- La crise mondiale de la diversité linguistique impose des actions politiques urgentes, adaptées et ambitieuses, à toutes les échelles territoriales.
- Au moment où des parlementaires assument publiquement leur attachement à la langue de la Haute-Bretagne, l'heure de la visibilité du gallo a sonné.

## Définir une politique linguistique dans tous les champs de compétence départementale, dans la communication et le fonctionnement

- **Petite enfance** > Développer le bilinguisme précoce en Ille et Vilaine<sup>2</sup>.
- **Personnes âgées** > Prendre en compte le gallo dans l'accompagnement des personnes âgées. Sensibiliser les cadres du secteur à cette prise en compte.

---

<sup>1</sup> Lire à ce sujet l'ouvrage *L'Expérience du basque*.

<sup>2</sup> Dans ce domaine, il est possible de s'inspirer de l'expérience de l'association Divskouarn qui est reconnue au niveau européen.

Former les personnels à la maîtrise du gallo, entre autres pour pouvoir bien communiquer avec les personnes qui perdent la mémoire du français. Une question de bien-être, de solidarité et d'égalité.

- **Cohésion sociale et transmission** > Développer la transmission intergénérationnelle entre plus âgés et plus jeunes. Développer l'acquisition de la langue par les jeunes et les arrivants grâce à la mise en place d'un dispositif d'aide par élève aux cours du soir hebdomadaires et aux stages courts. Soutenir le développement de l'offre de cours du soir et de stages.
- **Collèges** > Rendre le gallo visible dans les collèges à travers une signalétique bilingue. Promouvoir l'enseignement du gallo auprès des élèves et des parents.
- **Espace public** > Expérimenter la signalisation routière bilingue français-gallo sur des territoires pilotes<sup>3</sup>. Amorcer le bilinguisme dans la signalétique touristique. Mettre en place des signalétiques bilingues dans les équipements du Conseil général. Favoriser l'inventaire toponymique : inciter financièrement les communes et communautés de communes à réaliser des programmes d'inventaire sur leurs territoires. Soutenir les associations qui travaillent sur le corpus onomastique, lexical et terminologique.
- **Lecture** > Favoriser l'accès aux ouvrages de littérature en gallo et d'apprentissage de la langue à travers tout le territoire en s'appuyant sur le réseau de bibliothèques et médiathèques.
- **Pratiques culturelles** > Soutenir les initiatives qui favorisent la pratique de la langue au quotidien : animations, activités culturelles, création artistique, ateliers périodiques de gallo, café galo... Inciter financièrement les festivals – dans tous les domaines artistiques et culturels – à intégrer le gallo dans la communication orale et écrite.
- **Médias** > Favoriser la mise en place de programmes en gallo sur les chaînes locales de radio et de télévision pour réveiller la compétence gallophone des breilliens originaires de Haute-Bretagne et pour diffuser la langue auprès de tous les habitants. Soutenir TV Rennes 35 pour prendre des initiatives dans ce sens (coproduction de contenus en gallo, recrutement de personnels gallophones, etc.).
- **Communication départementale** > Introduire le gallo sur le site web et dans la revue du Conseil général (titres de rubriques, bilinguisme de l'éditorial, etc.).
- **Formation du personnel** > Promouvoir l'apprentissage du gallo auprès des personnels départementaux et favoriser leur accès à des formations adaptées.

## Organiser le suivi de la politique départementale en faveur du gallo

- Créer un service spécifique « langue gallèse » au sein des services du Conseil général et lui attribuer une fonction transversale en lien avec toutes les compétences départementales.
- Recruter, pour ce service, une équipe compétente en revitalisation linguistique dans le domaine des politiques publiques.

---

<sup>3</sup> Un territoire comme le Coglais serait pertinent compte tenu des initiatives de Coglais Communauté, en particulier la signalétique bilingue de la piscine communautaire à Saint-Brice.